

PLAN DE MANDAT

2020-2026



**Le tourisme au cœur
de notre qualité de vie**

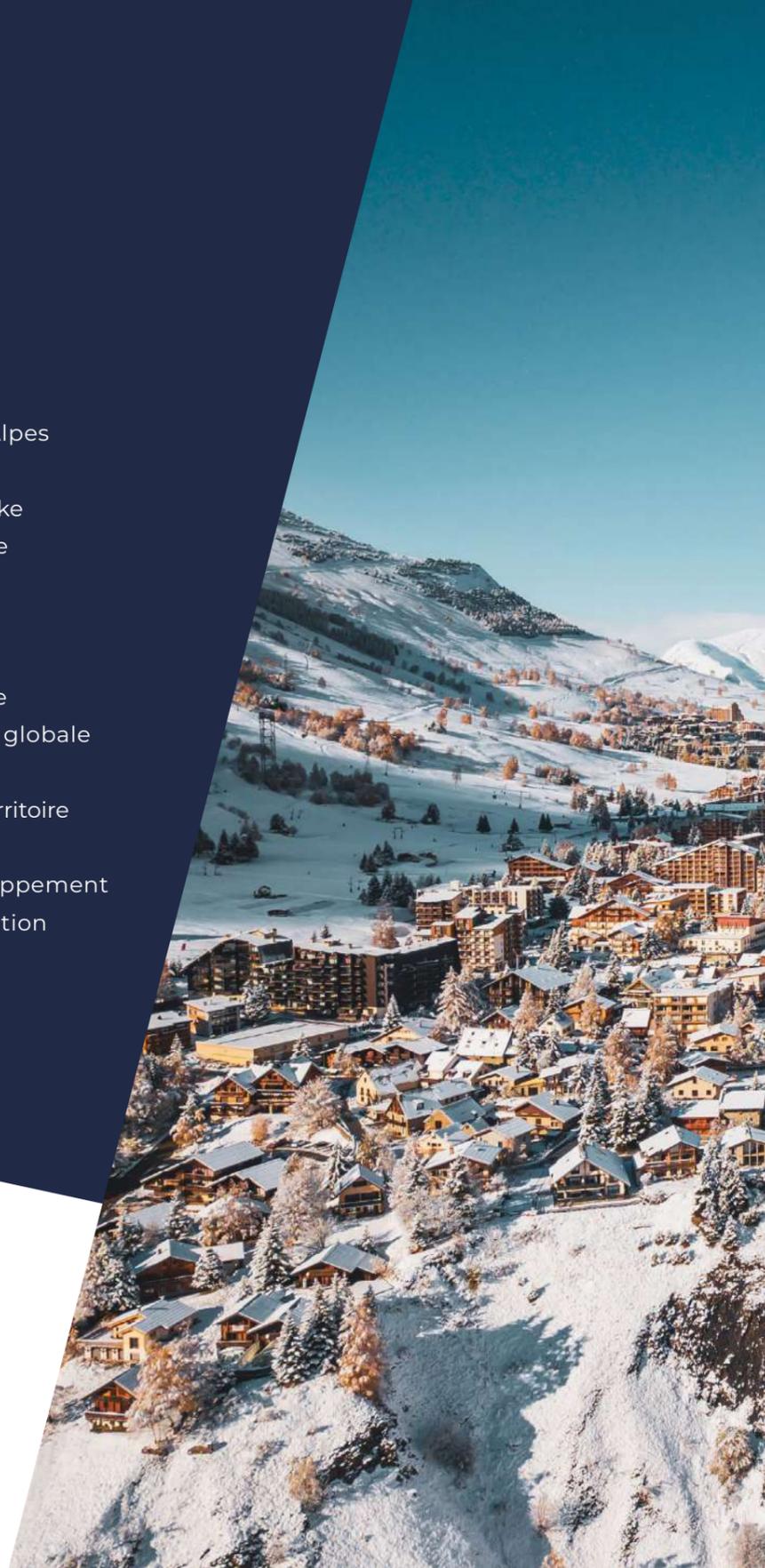
La mairie s'engage pour votre avenir

Sommaire

- P. 3 Edito
- P. 4 Le plan d'actions
- P. 6 Travailler ensemble au service d'une destination
- P. 8 Un investissement majeur sur le domaine skiable
- P. 10 Un front de neige repensé
- P. 12 Gare du 3S et réaménagement de la place des 2 Alpes
- P. 14 Un nouvel élan pour la pratique du vélo
- P. 16 Développement d'un grand domaine enduro et e-bike
- P. 18 La montée au glacier, une première internationale
- P. 20 De nouvelles activités durables
- P. 22 Création de sentiers de randonnées
- P. 24 Des événements pour dynamiser notre offre
- P. 26 Une commercialisation concertée et co-construite
- P. 28 Des projets d'urbanisme intégrés dans une vision globale
- P. 30 Des mobilités douces pour une station respirante
- P. 32 Des liaisons câblées pour un meilleur maillage du territoire
- P. 33 Un partenariat étroit avec les instances publiques
- P. 34 Un foncier au service de l'attractivité et du développement
- P. 36 Des services publics pour l'ensemble de la population
- P. 38 Une commune où il fait bon vivre

LES 2 ALPES

- ▶ 1 916 habitants (chiffres 2018)
- ▶ + de 225 km de pistes
- ▶ Entre 1 200 et 3 600 m d'altitude
- ▶ 1 bibliothèque et 1 médiathèque
- ▶ 1 musée
- ▶ 1 CCAS
- ▶ 3 écoles
- ▶ Environ 50 associations
- ▶ 1 commune nouvelle
- ▶ 170 agents communaux
- ▶ 30 agents Office de Tourisme



ÉDITO

Les Deux Alpes : la référence montagne en 2030



Cher lecteur et lectrice,

Vous tenez dans vos mains le plan de mandat 2020-2026, porté par la municipalité pour le territoire des Deux Alpes.

Celui-ci se veut le reflet des dynamiques qui animent la vie de la commune, mais aussi et surtout une mise en perspective de la stratégie de développement économique, social, culturel et touristique que nous projetons de déployer pour les années à venir.

Élus en pleine pandémie, il nous a fallu réagir immédiatement pour continuer à vivre et à travailler dans les meilleures conditions tout en gérant la crise sanitaire sur la commune. Fortement mobilisés auprès du Gouvernement (multiples rencontres avec des ministres, députés et sénateurs) pour porter nos problématiques et enjeux, nous avons également mis en place un centre de tests et un centre de vaccination, proposé différentes formes de soutien psychologique et économique aux habitants, et favorisé l'extension

des terrasses des commerces. Bien que la crise sanitaire ne soit pas totalement terminée, nous avons entamé notre mandat avec force et convictions. Ce plan de mandat s'inscrit dans une perspective qui est avant tout une ambition partagée.

Notre objectif est de faire des Deux Alpes une destination montagne 4 saisons, où résidents et touristes trouveront de multiples services et activités toute l'année.

Les grands projets d'aménagement à venir ainsi que le développement des politiques publiques permettront de maintenir un territoire agréable à vivre pour ses habitants, tout en accompagnant les multiples changements sociétaux et environnementaux auxquels la station doit faire face.

Ces investissements s'appuient sur une fréquentation croissante de la destination en rapport avec les rénovations et les créations d'activités. En conséquence cette dynamique et ces investissements requièrent une offre d'hébergement commerciale augmentée en contraste avec le nombre important de lits froids.

En s'appuyant sur une démarche d'attractivité réaliste, basée sur un tourisme durable respectueux de l'environnement, et en proposant un panel d'événements et d'animations, la commune ambitionne de se positionner parmi les 5 principales stations européennes d'ici 2030.

Cette démarche ambitieuse porte une vision organisée et donc cohérente des projets que nous souhaitons réaliser et accompagner pour relever les défis de demain.

Ce plan de mandat met l'accent sur de nouveaux projets en les adaptant aux évolutions générées par les mutations de notre société. La question des solidarités y est essentielle, car il ne peut y avoir de cohésion qu'à partir d'une dynamique qui rassemble.

Les Deux Alpes dans 6 ans sera indéniablement une station nouvelle, protégée et embellie, animée et ludique, grâce à l'action des acteurs

publics et privés qui, au quotidien, construisent son avenir en parfaite synergie.

Ce mandat 2020-2026 ouvre un nouvel horizon que nous allons construire ensemble. Nous nous engageons l'équipe municipale et moi-même à dessiner un avenir durable, pour vous et avec vous.

Christophe Aubert
Maire des Deux Alpes

Un engagement ambitieux pour relever les défis de demain

- Renforcer l'attractivité des Deux Alpes
- Garantir une offre d'hébergement qualitative et dynamique
- Optimiser la qualité de services au quotidien
- Renforcer les collaborations entre la station et les forces vives
- Être un modèle de développement durable et d'adaptation de nos activités aux évolutions climatiques

Un projet qui respecte les équilibres financiers

Avec un budget maîtrisé, une trésorerie stable et une fiscalité qui n'augmente pas, la mairie s'engage sur des projets structurants et chiffrés qui permettront de développer la station de manière durable.

Le plan de mandat présenté dans ce document a été travaillé sur un budget prévisionnel réaliste. La municipalité a en effet la capacité de porter l'ensemble des projets car la recherche permanente de subventions, le recours à l'emprunt et le développement de nouvelles résidences nous permettent d'obtenir des ressources supplémentaires pour investir. Le budget détaillé est à votre disposition sur le site internet de la commune : www.mairie2alpes.fr

LE PLAN D' ACTIONS

Ce plan d'actions illustre de manière synthétique le développement des Deux Alpes d'ici 2030 :

une station 4 saisons, ouverte sur des périodes prolongées avec une offre d'activités élargie et modernisée, des grands projets et de nouvelles infrastructures pour devenir une destination montagne.

Un territoire qui positionne la nature, le patrimoine et les villages au cœur de son offre touristique.



TRAVAILLER ENSEMBLE AU SERVICE D'UNE DESTINATION

Pour devenir un des 5 meilleurs domaines skiables européen, il est nécessaire d'améliorer les infrastructures existantes et de proposer un aménagement qualitatif des activités toute l'année, avec une saisonnalité en continu aussi bien l'hiver, l'été que l'automne.

Nos objectifs seront de mieux valoriser le domaine d'altitude avec la garantie neige et d'améliorer les liaisons entre les versants et avec les villages.

Pour les réaliser, nous travaillerons en partenariat avec SATA Group, nouveau délégataire pour l'exploitation du domaine skiable.

Rénover et moderniser les remontées mécaniques pour le ski et les multiples activités et créer de nouvelles pistes à proximité de l'habitat est nécessaire pour développer la destination. L'idée générale est d'optimiser la répartition du flux des skieurs en multipliant les axes de circulation grâce au développement du domaine de Pied Moutet / Vallée

blanche, du secteur des crêtes, du glacier et du domaine d'altitude. Parallèlement la mairie continue de développer des activités complémentaires telles que le vélo.

Cette démarche d'attractivité touristique assurera un fort développement économique, la création d'emplois sur la commune ainsi qu'une évolution rapide vers une destination montagne à part entière.

Depuis le 1^{er} décembre 2020, de nombreuses actions ont été proposées en partenariat avec SATA Group, et ce malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire :

- ▶ Mise en place de nombreuses animations l'hiver sur le terrain sans remontée mécanique
- ▶ Ouverture du ski d'été dès le 29 mai 2021 ; Accès jusqu'à 2 600 m en juin
- ▶ Ouverture du ski à la Toussaint 2021
- ▶ Ouverture de la télécabine de Venosc jusqu'à 21h pendant l'été 2021

La Piscine et la patinoire ne font pas partie de la Délégation de Service Public liée à l'exploitation des activités du domaine skiable. Elles appartiennent à l'ancien exploitant qui a décidé de ne pas ouvrir ces infrastructures. Toutefois des études pour la création d'un complexe aquatique sont en cours.

La nouvelle retenue collinaire du lac de la Mura permettra de favoriser un meilleur enneigement instantané du domaine skiable en saisissant l'opportunité de chaque période de froid. Un nouveau dossier a été déposé pour la création de cette retenue collinaire avec comme échéance son remplissage et sa mise en service fin 2024.

LAC DE LA MURA - 2024/2025



UN INVESTISSEMENT MAJEUR SUR LE DOMAINE SKIABLE

Grâce à une passation fluide entre l'ancien exploitant et SATA Group et à une meilleure collaboration entre la collectivité et notre nouvel exploitant, des projets ambitieux de rénovation, de développement et d'aménagement des pistes et des remontées mécaniques seront réalisés.

2021 - 2022

- ▶ Création de la télécabine du Super Venosc avec un fort débit, un confort tant pour les débutants que pour les familles.
- ▶ Aménagement des pistes du Col des Gourses avec un aplanissement des pentes raides et un élargissement des pistes.
- ▶ Démarrage des aménagements pour l'augmentation du débit du Diable

2022 - 2023

- ▶ Aménagement de Vallée Blanche qui débutera avec le remplacement du télésiège par un télémix pour rejoindre le sommet et la télécabine du Super Venosc.
- ▶ Modernisation et augmentation du débit du funiculaire à 2400 personnes/heure
- ▶ Création d'une piste verte de Vallée Blanche à Pied Moutet qui permettra de se déplacer sur l'ensemble du domaine Vallée Blanche.

- ▶ Démarrage de la création du 3S depuis la station jusqu'à 2600m pour augmenter les débits et moderniser la station avec une vraie vision urbanistique
- ▶ Construction du restaurant La Troika au sommet du Super venosc et de Vallée Blanche.

2023 - 2024

- ▶ Finalisation de l'aménagement du 1^{er} tronçon du 3S.
- ▶ Finalisation des travaux du front de neige.

2024 - 2025

- ▶ Poursuite du projet 3S qui arrivera de 2600 m jusqu'au glacier, modernisation des infrastructures et possibilité d'arriver au glacier par tout temps.
- ▶ La partie Front de neige avec Belle Etoile sera aménagée avec notamment le remplacement d'un télésiège par un télémix qui favorisera la fluidité.
- ▶ Un travail sera effectué sur les pistes de la Toura, des crêtes et du Thuit afin de les rendre plus accessibles.
- ▶ Enneigement du glacier pour entretenir la calotte glaciaire afin de s'inscrire dans une politique de développement durable.
- ▶ Réaménagement du restaurant le 3200 avec une véritable vision panoramique et une vraie terrasse.

2025 - 2026

- ▶ Exploitation du lac de la Mura pour favoriser l'enneigement de la station avec un aménagement du Jandri 4, de la Toura, de la piste de La Fée et le front de neige.

« Grâce à un dialogue constructif, conforme à nos intérêts communs avec la SATA, nous avons réussi à élargir nos saisons. »

Éric GRAVIER

1^{er} Adjoint en charge de la DSP et du domaine skiable



UN FRONT DE NEIGE REPENSÉ

La réhabilitation et la modernisation des infrastructures vont rapidement permettre de répartir les flux de skieurs sur le front de neige à proximité des habitations et ainsi favoriser l'apprentissage du ski.

L'implantation de nouvelles remontées mécaniques permettra aux débutants de bénéficier d'espaces d'apprentissage, mais aussi de favoriser de nouvelles pratiques en front de neige, telles que le snowboard.

Plusieurs phases de réaménagements prévues d'ici 2024 :

- ▶ Création d'un tapis roulant sur la zone Gentiane et Vikings pour conforter l'apprentissage et favoriser d'autres activités notamment l'été.
 - ▶ Sur la partie médiane au niveau des Coolidge, création d'un tapis roulant pour démarrer le ski et d'un télésiège pour continuer l'apprentissage.
 - ▶ Mise en place d'un télésiège desservant le Y et le stade actuel.
- ▶ Création d'un tapis roulant et d'un télésiège au niveau de Champamé qui permettront de relier les 2 Alpes 1800 au reste de la station, notamment pour les piétons.
 - ▶ **Création d'un stade de slalom afin de conforter la politique événementielle de la commune.**

CRÉATION DE TAPIS ET TÉLÉSKI SUR LA ZONE CHAMPAMÉ DU FRONT DE NEIGE - 2023/2024



AMÉNAGEMENT DE LA ZONE COOLIDGE DU FRONT DE NEIGE - 2022/2023



GARE DU 3S ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES 2 ALPES

La gare du nouveau 3S sera un équipement structurant pour le centre de la station.

Son installation entrainera le réaménagement de la place et de la maison des 2 Alpes et permettra de développer un parcours client plus simple, avec la possibilité de laisser son matériel dans des consignes.

Le vote de l'avenant n°1 au contrat de DSP a démontré notre capacité à nous adapter face à la crise du Covid pour ne pas perdre de temps dans le programme d'investissement prévu.

Nous saurons tout autant réagir et faire face aux imprévus de l'avenir.

L'Office de Tourisme des 2 Alpes : une évolution pour des résultats significatifs

Une collaboration proche et efficace entre la mairie, SATA Group et l'Office de tourisme est indispensable pour la mise en place de notre nouvelle stratégie.

La révision des statuts de l'Office a permis aux acteurs locaux et socio-professionnels d'être mieux représentés et plus impliqués dans les choix et la gestion de l'Office grâce à la création de commissions de travail. Elle a également permis de fluidifier les rapports de l'Office avec tous les acteurs.

Cette nouvelle organisation a été précieuse pour faire face à la crise sanitaire car elle a favorisé une meilleure adaptation et réactivité pour développer de nouvelles activités et améliorer la commercialisation de notre destination.

La création permanente de nouvelles activités, l'adaptation de notre calendrier événementiel et la refonte du site internet de l'Office pour un meilleur impact auprès de nos clients sont quelques exemples qui illustrent la dynamique et le rôle prépondérant de l'Office de Tourisme.

L'ensemble de ces outils et initiatives ont été déterminants en 2020, pour faire des Deux Alpes une destination prisée avec une des meilleures fréquentations des grands domaines skiables français. Et nous comptons bien nous appuyer sur nos capacités d'évolution et d'innovation pour poursuivre sur notre lancée.



UN NOUVEL ÉLAN POUR LA PRATIQUE DU VÉLO

Notre station a longtemps été précurseur en matière de pratique de VTT.

Située au cœur d'un territoire reconnu internationalement pour la pratique du vélo sous toutes ses formes, l'objectif des Deux Alpes est de capitaliser sur cette opportunité afin de redevenir l'un des meilleurs camps de base en Europe pour les pratiques outdoor de montagne.

Cette démarche s'inscrit dans une vision d'ensemble partagée avec la Communauté de communes de l'Oisans, afin que tout notre territoire puisse bénéficier de nouveaux parcours et de nouvelles infrastructures.

En ce sens, les Deux Alpes s'inscrivent dans le schéma cyclo de la Communauté de communes de l'Oisans.

Ce projet s'appuie sur l'extension des circuits de balades et l'aménagement de la montée au glacier.

La commune des Deux Alpes proposera alors le point le plus haut de la montagne pour le vélo en Europe.

Le développement de nouvelles infrastructures et les nouveaux parcours créés combleront tout autant les résidents que les touristes et permettront aux Deux Alpes d'être le moteur du Haut-Oisans.

Les réalisations à venir :

- ▶ Création de nouvelles pistes de descente
- ▶ Création de circuits de balade enduro VTTAE (VTT à assistance électrique)
- ▶ Création d'une piste de vélo jusqu'au glacier

Quelques chiffres de référence :

- ▶ **1** bike park
- ▶ **4** parcours VTT Enduro
- ▶ **5** parcours VTTAE
- ▶ **21** parcours cyclo
- ▶ Jusqu'à **3200 m** d'altitude
- ▶ **98km** de pistes balisées
- ▶ **6** remontées mécaniques ouvertes tout l'été



DÉVELOPPEMENT D'UN GRAND DOMAINE ENDURO ET E-BIKE

Le programme ambitieux porté autour du vélo est pleinement réalisable dans la mesure où notre territoire offre d'immenses possibilités.

Il est important de rappeler que la commune bénéficie déjà d'un excellent domaine de VTT de descente avec un des plus grands dénivelés de toutes les Alpes. Complété par un Bike park, des parcours d'enduro en hiver et en été, la voie verte du Chambon, et de nombreux secteurs accessibles au VTTAE.

L'ensemble de ces aménagements permet de connecter les Deux Alpes avec les offres des communes voisines du Freney d'Oisans, de Mizoën, de la Vallée du Ferrand et de La Grave pour toutes les pratiques et tous les niveaux.

D'autres activités pourront être associées à ces différents parcours : balades, promenades et découvertes du patrimoine. L'ensemble de ces offres nous permettra de devenir une véritable destination montagne.

« Le développement du vélo sous toutes ses formes comblera tout autant les résidents que les touristes et offrira des sensations nouvelles dans le respect de la montagne. »

Paul VAN LEEUWEN
Conseiller municipal en charge du tourisme



LA MONTÉE AU GLACIER, UNE PREMIÈRE INTERNATIONALE

Le territoire de l'Oisans a l'ambition de devenir la destination de référence pour le vélo, et en particulier le cyclotourisme.

Bourg d'Oisans deviendrait alors un centre international du vélo.

Cette complémentarité entre Bourg d'Oisans et les Deux Alpes est un atout important. Comme les virages de l'Alpe d'Huez sont indissociables du Tour de France, la montée au glacier deviendra le rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de vélo.

En cours d'élaboration, ce tracé qui n'existera nulle part ailleurs, avec des panoramas époustoufflants, sera accessible à chacun selon son niveau notamment grâce au VTTAE.



DE NOUVELLES ACTIVITÉS DURABLES

Le développement durable est un axe transversal du plan de mandat. Tous les projets d'aménagement de la station doivent s'inscrire dans cette dynamique de long terme.

Face au changement climatique, la municipalité agit et propose des actions concrètes avec pour but **d'arriver à la neutralité carbone en 2040**, soit 10 ans avant l'objectif fixé par les accords de Paris. Ce programme 'zéro carbone' est notre engagement vis à vis des générations futures.

Cet objectif sera intégré à la **charte écologique et environnementale de la commune**, qui va être développée en lien avec la **démarche 'Flocon vert'** initiée dès le début du mandat. Cette charte posera les conditions essentielles pour un développement de notre territoire propre et respectueux.

En complément, le plan de mandat inclut un travail global sur la mobilité, sur la qualité des hébergements, sur l'isolation de l'habitat et sur la gestion des énergies non renouvelables. Il implique la création de nouvelles activités plus naturelles, tels que des sentiers et parcours de randonnée mieux entretenus et mieux signalés, une meilleure intégration des villages et du patrimoine dans l'offre touristique, mais aussi de nouvelles infrastructures moins impactantes, telles qu'une tyrolienne et une luge 4 saisons.

La municipalité s'intègre également dans le travail porté par la Communauté de communes de l'Oisans en terme de déplacements et de mobilités pour offrir un maillage décarboné et des facilités de transports par câble.

La municipalité souhaite ainsi proposer une offre de loisirs diversifiée avec des aménagements respectueux de l'environnement et qui mettent en avant les valeurs et l'identité de notre territoire. La politique qui va être mise en œuvre est fondatrice et structurante, elle donne les moyens au territoire de réaliser ses objectifs sociaux, économiques et écologiques, qui sont les 3 axes du développement durable.

« La protection de notre environnement et la transition écologique sont les clefs de notre avenir. Il ne peut pas y avoir de développement qui ne soit pas soutenable. Tous les nouveaux projets doivent répondre à nos besoins en terme économiques, sociaux et écologiques. »

Enrica TASSO
Conseillère municipale en charge
du développement durable

Actions déjà réalisées :

- Mise en place de **navettes électriques** dès l'hiver 2021-2022, une priorité tant pour les habitants que pour les touristes
- Développement de dispositifs autour de **l'économie circulaire** : optimisation du tri des déchets, recyclage de masques, des fournitures scolaires afin de pouvoir réutiliser les matériaux.
- **Optimisation énergétique** des bâtiments publics. Les écoles et les logements du Fioc gérés par l'OPAC ont été identifiés à partir d'un diagnostic énergie de l'ensemble des bâtiments publics de la commune puis réhabilités.



CRÉATION DE SENTIERS DE RANDONNÉES

Les sentiers de randonnées sont un des axes forts du plan d'action. L'enjeu consiste à améliorer l'existant mais aussi à créer de nouveaux chemins, comme les sentiers du patrimoine.

Il s'agit d'un parcours pédestre qui traverse toute la commune, d'un bout à l'autre, en passant par des points remarquables de l'histoire de notre territoire.

Ce projet s'appuie sur le travail effectué par la commission patrimoine, qui a notamment piloté la mise en valeur du site de l'Ardoisière de Venosc.

C'est une nouvelle offre touristique qui s'adresse aux amateurs de balades contemplatives, de randonnées sportives, ou de découvertes historiques et patrimoniales.

« Développer la pratique montagnarde pédestre, autant l'hiver que l'été, en améliorant nos parcours de promenade et de randonnée, nos sentiers patrimoniaux et nos chemins remarquables, tout en mettant en valeur les paysages uniques de notre territoire, avec ses sommets, ses vallées, ses forêts ou ses lacs d'altitude. »

Angélique AGUILAR
Conseillère municipale déléguée,
chargée de la diversification
touristique



DES ÉVÉNEMENTS POUR DYNAMISER NOTRE OFFRE

Afin de renouer avec cette tradition qui a construit l'image des Deux Alpes, le plan de mandat prévoit de pérenniser les événements phares de la station et d'en créer de nouveaux.

La démarche repose autant sur des événements sportifs, festifs que professionnels avec le futur Centre de congrès.

Repositionner la station dans cette dynamique événementielle permettra de valoriser son image et d'attirer de nouveaux clients en étant un lieu d'animations et d'innovation de référence.

Entretenir la notoriété de la station est essentiel pour son développement économique. Il est donc important de créer et d'accueillir des événements qui amélioreront notre attractivité touristique et résidentielle.

Cette recherche d'épreuves marquantes se fait conjointement avec l'Office de

tourisme, pour trouver de futurs grands événements, pour l'hiver et pour l'été.

Les arbitrages sont en cours avec l'Office du tourisme, pour que nos visiteurs comme nos habitants puissent vivre de grands moments et en garder des souvenirs inoubliables.

Les événements de l'été

- ▶ Mountain Of Hell, E-Bike Ultimate Challenge

Les événements de l'hiver

- ▶ Rise festival, Magic Avenue, Les 2 Alpes Ski Show

Un grand événement supplémentaire sera organisé pour chaque saison d'hiver et d'été.

« Redynamiser la station dans une dynamique événementielle pour faire parler d'elle et attirer de nouveaux clients. »

Paul VAN LEEUWEN
Conseiller municipal en charge du tourisme



UNE COMMERCIALISATION CONCERTÉE ET CO-CONSTRUITE

La qualité de notre collaboration avec notre nouvel exploitant est importante pour faire évoluer notre station de ski vers une destination de montagne avec un équilibre économique favorable à tous.

Le développement et la modernisation de nos infrastructures sont nécessaires, mais pas suffisants. Pour assurer le développement de notre destination il est indispensable en parallèle d'améliorer nos structures de commercialisation.

La commercialisation s'appuie sur un travail co-construit avec l'Office du tourisme et SATA Group en fonction des compétences, des contacts et des données de chacun.

SATA Group est très actif sur les marchés professionnels et les tour-opérateurs. L'Office de tourisme est quant à lui positionné sur les marchés individuels.

L'ensemble de ces améliorations doivent permettre de développer la fréquentation des Deux Alpes et de renforcer la fidélisation, c'est-à-dire notre capacité à faire revenir les vacanciers sur notre territoire.

La commercialisation s'appuie d'abord sur l'ensemble des lits déjà existants, soit un potentiel moyen d'environ 1,2 millions de nuitées/an. En complément, de nouveaux investissements, raisonnés et contrôlés, seront réalisés par la commune dans les infrastructures ou les équipements publics, par la SATA dans son domaine d'activités, et enfin par des investisseurs privés.

L'augmentation de notre fréquentation dépendra aussi de nos efforts de commercialisation des périodes creuses et des ailes de saison. Les mises en place d'un guichet unique pour la location des biens et d'un service de commercialisation du territoire seront des atouts pour atteindre cet objectif.

Pourquoi structurer la commercialisation ?

- ▶ Pour faciliter et simplifier la location des biens des propriétaires
- ▶ Pour mieux coordonner la commercialisation auprès des particuliers et des groupes
- ▶ Pour sortir de la dépendance aux sites de location en ligne
- ▶ Pour organiser une commercialisation de territoire



DES PROJETS D'URBANISME INTÉGRÉS DANS UNE VISION GLOBALE

Création d'un Masterplan, schéma directeur d'urbanisme pour une station respirante.

Le Masterplan est un outil qui permet de coordonner l'ensemble des projets d'aménagement, d'habitat, de mobilité et d'urbanisation afin d'optimiser leur cohérence et fonctionnement sur la commune.

Cette harmonisation maîtrisée facilitera la transformation de la station avec en toile de fond le respect de l'environnement et du cadre de vie. C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée avec des orientations qui dépasseront la durée du mandat.

Ce qui fait vivre la station, ce sont les lits chauds, c'est-à-dire des lits qui sont occupés au moins 12 semaines par an

à la location. Il est nécessaire de les développer, d'une part, en rénovant l'existant et, d'autre part, en créant une nouvelle offre locative.

L'idée consiste bien à conserver un niveau de qualité tout assurant la réhabilitation de logements et des hôtels existants.

La demande évoluant, il y a actuellement une perte de lits importante par l'abandon de pratiques locatives et par le fait qu'on met moins de personnes dans la même surface qu'il y a quelques années.

La mise en œuvre du Masterplan nécessite des modifications du Plan Local d'Urbanisme permettant à la fois de réaliser les projets, de pérenniser l'usage commercial des surfaces construites (lits chauds) et de protéger l'esthétique montagnarde de la commune.

MAISON DES ENFANTS

RÉAMÉNAGEMENT DU POINT I EN PLACE PUBLIQUE ET DÉMARRAGE DU CHEMINEMENT PIÉTON

« Nous souhaitons développer notre commune avec une vision globale qui préserve notre cadre de vie et notre avenir, et non pas réaliser une succession de projets. »

Agnès ARGENTIER

2^e adjointe en charge de l'urbanisme :
Schéma directeur de la station, évolution du PLU et animation du service urbanisme

NOEUD INTERMODAL ET
PLATEFORME LOGISTIQUE

DES MOBILITÉS DOUCES POUR UNE STATION RESPIRANTE

Redonner leur place aux piétons et développer les mobilités douces sont de véritables enjeux pour l'avenir de la station.

Les voitures 'ventouses', la circulation et la pollution nous obligent à une véritable réflexion pour l'amélioration de notre cadre de vie.

La réalisation de parkings publics couverts et le réaménagement de l'avenue de la Muzelle participent à cet objectif en favorisant les déambulations pour une station qui respire mieux et qui deviendra beaucoup plus piétonne sous 10 ans.

Les nouveaux projets fonciers s'inscrivent dans cette démarche. Ils sont réfléchis par rapport aux besoins et à l'avenir de la station et aux nécessités d'un développement durable. **La mairie est à la fois incitative et vigilante sur la réhabilitation, la requalification ou la reconstruction. Elle évite le développement de constructions inadaptées à notre environnement et à l'esthétique de la station.**

Cette transformation nécessitera un travail de fond en matière de transport, avec notamment le développement du transport par câble. Cet enjeu quotidien pour les résidents favorisera également l'accueil de visiteurs tout en minimisant le nombre de véhicules sur la station.

Une façon d'améliorer encore le confort de vie aux Deux Alpes.

De nombreux projets sont prévus de l'entrée de la station jusqu'à son extrémité côté Venosc :

- ▶ Requalification de l'entrée de l'avenue de la Muzelle avec la création d'un nœud intermodal de connexion (liaisons télécabine de Mont de Lans, le Freney, l'Alpe d'Huez... les études sont en cours).
- ▶ Requalification du point I dans son utilisation et base de départ pour la piétonisation
- ▶ Création d'une résidence de tourisme au niveau de la mairie
- ▶ **Évolution du Palais des sports en Palais des sports et des congrès pour l'accueil d'entreprises.**
- ▶ Création d'une « place du village » centrale au niveau de la future gare 3S qui permettra des connexions avec le bus et la déambulation
- ▶ **Requalification du Parking de Côte brune avec la création de la maison des enfants.**
- ▶ Création d'une zone de circulation alternée piétons/véhicules sur l'avenue de la Muzelle, des Lutins jusqu'à la place de Venosc.

RÉORGANISATION DE LA PLACE DEVANT LA MAIRIE ET ÉVOLUTION DU PALAIS DES SPORTS

ZONE DE CIRCULATION ALTERNÉE PIÉTONS / VÉHICULES



DES LIAISONS CÂBLÉES POUR UN MEILLEUR MAILLAGE DU TERRITOIRE

Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.

C'est la philosophie générale sur laquelle se fonde le développement de la station et l'ancrage de notre territoire.

En facilitant les déplacements entre stations, on met en valeur le potentiel exceptionnel de nos territoires et on ouvre de nouveaux espaces et de nouvelles activités pour nos clients.

Les nombreux projets à l'étude sont portés à la fois par la commune des Deux Alpes et par la Communauté de communes de l'Oisans.

Le maillage du territoire est fondamental pour l'activité de la station. Il s'appuie à la fois sur le renouvellement et la modernisation de nos remontées mécaniques et le développement de l'ensemble des ascenseurs valléens qui relieront les communes de l'Oisans entre-elles. Ces liaisons câblées agrandiront les domaines et offriront de nouvelles activités, comme le ski à la semaine ou la possibilité de rejoindre les Ecrins.

Ce sont des atouts importants basés sur des mobilités décarbonnées et respectueuses de l'environnement.

Les projets de création d'ascenseurs valléens (à l'étude par la Communauté de communes de l'Oisans)

- ▶ Liaison Le Verney/Vaujany,
- ▶ Liaison Bourg-d'Oisans/l'Alpe d'Huez
- ▶ Liaison Le Freney/Les 2 Alpes via Bons/Mont de Lans
- ▶ Liaison Venosc/Les 2 Alpes
- ▶ Liaison Alpe d'Huez/Les 2 Alpes

Déjà réalisé :

- ▶ La liaison Allemond / Oz
- ▶ La liaison Venosc / Les 2 Alpes

Tous ces projets s'instruisent dans le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Additionnellement, ces câbles ont été mentionnés dans le plan de déplacement dont la Région a été chargée au titre de la loi d'orientation des mobilités. Nous travaillons déjà avec le Département pour obtenir la prise en charge de plages de fonctionnement allongées.

UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC LES INSTANCES PUBLIQUES

La présence des Deux Alpes dans les instances de décision des différentes collectivités est essentielle pour défendre les intérêts du territoire dans une période aussi complexe que celle que nous vivons actuellement.

Au-delà de sa collaboration avec les communes voisines et de son action au sein de la Communauté de communes de l'Oisans, l'équipe municipale travaille étroitement avec

le Conseil départemental de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Mais si les appuis locaux et régionaux sont importants, la représentation des Deux Alpes au niveau national s'avère être indispensable. C'est pourquoi, la municipalité a intégré des instances nationales incontournables (Association des Maires de France ; Association Nationale des Maires des Stations de Montagne) afin d'être au cœur des débats et des décisions et d'être informé des possibilités d'aides et de financements. **Un positionnement au combien bénéfique pour la commune.**

Une année blanche indemnisée

La municipalité s'est particulièrement investie pour porter des dossiers tels que **l'indemnisation des commerçants, des écoles de ski, des remontées mécaniques et des hébergeurs suite aux fermetures provoquées**

par la crise sanitaire. Ceux-ci ont pu aboutir grâce aux messages portés au niveau national et aux nombreuses interventions auprès du Conseil d'État, des institutions françaises et des médias.

Une action déterminante au niveau parlementaire

Ce travail au sein d'instances nationales permet de faire entendre nos problématiques et enjeux et de faire évoluer la législation en vigueur. En effet, l'acte II de la loi montagne du 28 décembre 2016 reconnaît d'avantage la spécificité de nos territoires. Afin de trouver un équilibre entre les enjeux de développement et de protection de l'environnement, la nouvelle loi 3DS réaffirme le principe d'adaptation des politiques publiques aux spécificités des territoires, soutient l'emploi et le dynamisme économique local, facilite la réhabilitation de l'immobilier de loisir et renforce les politiques environnementales à travers l'action des parcs naturels régionaux et nationaux.

Un SCoT pour le territoire

Le Schéma de cohérence territoriale, ou SCoT, est un document d'urbanisme stratégique, porté par la Communauté de communes de l'Oisans, qui planifie l'avenir du territoire. **Ce document vise à répondre à la spécificité de nos enjeux tout en tenant compte de la législation en vigueur et des attentes sociétales et environnementales actuelles.** « Tourisme et Loisirs »,

« Economie, Agriculture et Sylviculture », « Mobilité », « Liaisons par câbles », « Urbanisme, Habitat, Foncier et Démographie », « Environnement », autant de thématiques traitées par le SCoT. Phases de diagnostics, ateliers et rencontres avec les habitants et les professionnels, tout est fait pour que chacun puisse participer à l'élaboration de ce plan indispensable pour l'avenir.



UN FONCIER AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT

Conforter l'habitat permanent et développer l'offre d'hébergement sont de véritables enjeux d'attractivité pour la commune.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est nécessaire de développer une stratégie d'urbanisation qui respecte les paysages et l'environnement pour conserver l'authenticité de notre territoire.

La commune s'emploie, d'une part, à favoriser la reprise des baux commerciaux qui ne mobilisent pas de capitaux et, d'autre part, à accompagner les projets qui permettent de conserver la destination touristique de certains biens, notamment grâce à son implication financière.

Mais, la difficulté principale vient du fait que la commune dispose de peu de foncier. Des déclarations d'utilité publique et des remboursements sont des solutions qui permettent de pérenniser des activités d'intérêt général, de conserver la destination touristique de certains bâtiments et de protéger certains espaces.

En ce sens, la commune a décidé de créer une société d'économie mixte avec SATA Group afin de racheter ou sinon développer certains biens indispensables.

Cette société participera aussi à des opérations d'intérêt général avec des prises de participation minoritaire, ou alternativement, une aide de la commune sous la forme d'une baisse des taxes locales.

Zoom

La nouvelle résidence des Clarines **** reflète la multiplicité des enjeux urbanistiques, touristiques et sociaux de notre commune. Celle-ci poursuit la mise en œuvre d'une politique d'hébergement durable avec la création d'une résidence de tourisme haut de gamme et de logements permanents pour nos habitants.



DES SERVICES PUBLICS POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

La qualité des services du quotidien doit apporter un confort de vie à la hauteur des attentes de nos habitants et doit participer à l'amélioration de leur situation socio-économique.

La mairie a engagé de nombreuses actions visant à développer les services existants et à renforcer la présence de proximité pour répondre aux besoins et assurer la cohésion sociale de notre population.

La nouvelle maison médicale (dont la surface a été triplée par rapport aux projets initiaux) fait partie des premiers projets entrepris. La création d'une

association de médecins pour assurer son fonctionnement est la garantie d'une présence médicale complète et annualisée.

Le service logement et le service d'aide aux saisonniers ont déjà été regroupés dans le nouveau service social. Celui-ci sera complété par les services du CCAS d'aide à la personne, à l'installation et au quotidien afin de proposer un accompagnement complet pour toute la population.

En complément, la mairie prévoit de créer de nouveaux services publics en matière d'enfance, de jeunesse, de sports et de loisirs. Une politique culturelle sera également élaborée de manière à faire vivre le territoire de toutes les manières possibles.

Des services publics déjà optimisés pour tous les usagers :

- ▶ **Création d'un multi-accueil** à partir de la restructuration et de la fusion des services petite enfance : crèche, garderie et centre de loisirs pour un accompagnement éducatif optimisé.
- ▶ Primarisation des écoles maternelles et primaires
- ▶ **Restructuration des services sociaux** déplacés place de Venosc avec le service logement, le service saisonnier et le service à la population pour toutes les aides de la vie quotidienne à destination des habitants et des saisonniers.
- ▶ Développement des services de la mairie pour porter et accompagner l'ensemble des projets (urbanisme, marchés publics, communication)

« Nous sommes convaincus de l'importance de nos services publics et sociaux dans la vie de tous les jours. »

Françoise MOREAU
6^e adjointe en charge des affaires sociales, enfance, jeunesse et CCAS

UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Bien vivre sur un territoire repose sur plusieurs enjeux. Il faut avant tout pouvoir s'y installer, bénéficier de services publics de qualité, y travailler et pratiquer des activités de loisirs.

La disponibilité et la qualité des logements sont des éléments clés pour assurer cette qualité de vie et permettre la présence à l'année d'une population sur la commune.

Dans ce but, la **mairie s'engage à favoriser ou réaliser des programmes de logements sociaux avec des ressources foncières communales** qui seront confiées à des opérateurs bailleurs. Pareillement, la création de lotissements réservés aux résidents permettra à de jeunes familles d'accéder à la propriété.

L'accès à des logements permanents, des services publics de qualité et de multiples activités toute l'année favorisa l'essor social et économique de la commune et son développement en station 4 saisons.

Renforcer la proximité entre la mairie, les associations et les habitants

La richesse associative locale est et sera un véritable moteur de la vie sociale de la commune.

La proposition de créer de nouveaux événements, pour et avec les associations et les habitants, favorisera l'émergence d'une dynamique vertueuse basée sur la convivialité, la cohésion et de nouvelles pratiques sociales.

Des travaux pour un meilleur confort de vie

De nombreux travaux sont réalisés au quotidien par les services techniques, tant sur la station que sur les hameaux.

Une nouvelle cantine a été créée pour les enfants de Mont de Lans, des toilettes publiques sont installées sur tout le territoire, le lac de la Buissonnière va faire l'objet de travaux d'aménagement exceptionnels... mais ceci n'est qu'un extrait.

Tout est fait pour assurer un embellissement global de la commune.

« Le travail des services techniques de la commune contribue fortement à notre qualité de vie. »

Patrick PELLORCE

3^e adjoint en charge des travaux et référent du déneigement et protection des espaces naturels et sensibles



*Pour votre avenir
la mairie s'engage*

CONTACT

accueil@mairie2alpes.fr

Tél. : +33 (0)4 76 79 24 24

www.mairie2alpes.fr



Commune Les Deux Alpes

Réalisation : Service communication | Mairie Les 2 Alpes ;
Photographies : P.Duffau et L.Leroy | Office de tourisme Les 2 Alpes,
Resalp, Communauté de communes de l'Oisans ;
Conception : Office de tourisme Les 2 Alpes ;
Impression : Imprimerie du Pont de Claix ;
Décembre 2021

les  alpes
3600